

Agir Ensemble

Actions "sécurité routière" : des nouvelles

La sécurité routière est à l'honneur dans les médias comme l'une des priorités du Gouvernement. Elle a tout à gagner de cette prise de conscience collective.

Alors que la commune lance un projet de longue haleine contre la violence, dont nous vous reparlerons prochainement, on peut se questionner sur les problèmes routiers à Loos-en-Gohelle. Ne sont-ils que de simples problèmes de circulation et de stationnement ou relèvent-ils de la violence routière ? Probablement un peu des deux. La violence est partout et nous accompagne dans notre quotidien. Acteurs ou victimes, nous sommes l'un et l'autre tour à tour. Il est vrai que se mettre au volant est souvent générateur de violence : violence meurtrière pour les graves excès de vitesse ou "petite violence" pour les propos et gestes incivils si fréquents chez l'automobiliste. Alors, pour lutter contre toutes les formes de violence, commençons par bien nous comporter, y compris au volant.

Sur l'action proprement dite, le bureau d'études avance en fonction des orientations données par la commission municipale "Sécurité routière, urbanisme, ruralité" animée par Pierre Damageux. La priorité est donnée aux écoles. Ce souci est exprimé par nombre de parents et partagé par la municipalité. Un programme d'aménagements sur les écoles, le collège et les équipements publics de la commune (salles de sports, salles polyvalentes...) est en cours. Dès que les propositions seront réalisables au regard des contraintes réglementaires et urbanistiques, elles vous seront présentées au travers des habituelles réunions publiques rassemblant tous les acteurs de manière à les faire correspondre aux attentes du plus grand nombre.

Par ailleurs, vous avez certainement constaté que le radar mobile a été installé en différents lieux de la ville.

Naturellement, il incite à ralentir. Il aide également à se rendre compte que notre vitesse réelle est souvent supérieure à la vitesse autorisée, surtout dans les rues larges ou en pente (ex. Chemin des Croisettes).

Enfin, une réunion publique s'est tenue avec le comité de pilotage "Sécurité Routière" et les riverains du secteur Mirabeau/Salengro/Thiers pour dresser le bilan des aménagements routiers et de signalisation. Ils seront progressivement généralisés sur la commune. Voici les résultats du questionnaire paru dans Agir Ensemble pour lequel il y a eu 21 réponses.

En ce qui concerne l'efficacité des dos d'âne : plutôt satisfaits 90%, plutôt insatisfaits 5% et sans opinion 5%.

Il y a une remarque sur la hauteur des dos d'âne Place Mirabeau : ils ont été abaissés. Pour les passages surélevés (qui cassent les vitesses mais permettent également de sécuriser les traversées des piétons) : plutôt satisfaits 86%, plutôt insatisfaits 14%. Une remarque concerne celui de la Poste qui est trop bas.

Ceci s'explique par le niveau des trottoirs puisque la hauteur du plateau est alignée sur celle de la bordure.

Pour les Zones 30 : plutôt satisfaits 81%, plutôt insatisfaits 19%.

Parmi les différentes remarques, nous avons reçu des encouragements pour cette action ; chacun s'accorde à dire que certains comportements des conducteurs sont aberrants (vitesse et non respect) et que la commune n'y peut rien, qu'il faut renforcer les contrôles de vitesse... ce qui est fait également, et tant pis pour ceux qui se sont fait prendre !



Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Vice-Président du Conseil Régional.

Du changement dans les horaires de la Halte-Garderie itinérante

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, le planning de la halte-garderie se modifie.

Le lundi : de 13 h 30 à 17 h 30, salle Duvauchelle (rue Decrombecque)

Le mardi : de 8 h 30 à 12 h 30, salle Duvauchelle (rue Decrombecque)
de 13 h 30 à 17 h 30, salle Duvauchelle (rue Decrombecque)

Le jeudi : de 9 h à 17 h 30 sans interruption, Local Petite Enfance au 27, place de la République.

Pour tous renseignements, contacter Valérie Bassery
au 03 21 70 36 16 ou au 06 80 81 09 96

Inscription pour les écoles

Les inscriptions pour les écoles sont reçues en mairie du 10 au 22 mars 2003 et concernent les enfants entrant en école maternelle ou en école élémentaire.

Les jours de réception sont :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- le samedi matin de 9 h à 12 h.

Munissez-vous du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Stationnement gênant... et dangereux

Des problèmes de stationnement gênant, voire dangereux, sont régulièrement constatés en divers points de la commune, et notamment dans la rue Jean Leroy.

Les personnes âgées du foyer-logement Voltaire Leclercq sont obligées de marcher sur la route pour se rendre au cimetière.

Le simple respect des personnes, sinon du Code de la Route, permettrait de faciliter la vie de tous.

Pensez-y !

Des chantiers dans la commune

Plusieurs endroits de la commune sont en travaux :

- Le lotissement du Chemin du Ribart démarre, l'aménagement des voiries devrait suivre.
- La rénovation des conduites d'eau potable rues Gutenberg et Paul Bert est en cours.

De plus, dans quelques semaines sera mis en chantier l'assainissement de l'impasse Langham et d'une partie de la route de Béthune (de la résidence Chico Mendès vers le giratoire, côté gauche en allant vers Béthune). Ces deux dernières opérations sont financées par la Communauté d'Agglomération.

Les délégués communautaires : un relais entre la commune et la CALL

Quatre élus loossois, Jean-François Caron, Claudette Grosse, Guy Alexandre et Danièle Crombeke, sont délégués à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, dont le maire de Loos-en-Gohelle est vice-président, chargé des questions d'environnement.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), créée en décembre 1999 en remplacement du District Urbain, regroupe 36 communes. Plusieurs compétences, jusqu'alors communales, lui ont été transférées. Certaines sont obligatoires : le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat, la Politique de la Ville. Trois autres compétences optionnelles ont également été retenues : l'assainissement, l'eau, la lutte contre la pollution et l'élimination des déchets. En revanche, la voirie et la gestion des équipements culturels et sportifs restent de la responsabilité communale.

Le transfert des compétences s'est logiquement accompagné du transfert des budgets correspondants, donc de la suppression de recettes, mais aussi de dépenses pour les communes. La taxe professionnelle est devenue taxe professionnelle unique (TPU) pour atteindre un même taux sur les communes de l'agglomération. Elle est dorénavant perçue par la CALL, qui garantit toutefois le reversement chaque année à la commune du montant de la taxe professionnelle perçue en 1999. L'augmentation des recettes de TPU, acquise à la CALL, lui permet par ailleurs d'engager des chantiers d'intérêt communautaire.

La notion d'intérêt communautaire est primordiale, la Communauté d'Agglomération ayant été fondée dans une logique de fonctionnement intercommunal, de coopération et de réduction des inégalités entre communes.

Certaines opérations prévues à Loos-en-Gohelle, comme l'assainissement de l'impasse Langham, entrent dans le domaine de compétences de la CALL et relèvent donc de son budget. Leur réalisation ne dépend pas seulement d'une volonté municipale, mais d'une décision communautaire. Ce sont les vice-présidents de la Communauté d'Agglomération qui proposent les dossiers, discutés dans les onze commissions de la CALL, par les délégués des différentes communes.

Le travail des commissions

Les délégués communautaires débattent au sein de ces commissions de la mise en place d'actions, des divers aspects d'un projet, de son utilité. Ils donnent un avis technique, ensuite soumis au vote du conseil syndical, composé d'une centaine de membres. Leur rôle est aussi de répercuter les problèmes rencontrés sur le terrain (par exemple l'inadéquation des bacs du tri sélectif), de faire "remonter" les doléances et les suggestions des habitants.

Jean-François Caron est délégué dans trois commissions : Finances ; Environnement ; Grands Projets et Enseignement Supérieur. Il a entre autres, proposé le projet de trame verte qui concerne plusieurs villes.

Claudette Grosse participe à trois commissions : Développement Économique, Emploi et Insertion ; Actions Sanitaires et Services Extérieurs ; Politique de la Ville, Grand Projet de Ville, Contrat d'Agglomération et Contrat de Ville.

Guy Alexandre, à quatre : Assainissement et Eau ; Transports Urbains et Incendie ; Sport, Culture et Communication ; Aménagement, Schéma de Cohérence Territoriale et Urbanisme.

Danièle Crombeke, à celle des Communes Rurales et du Tourisme.

Quelques exemples à Loos d'opérations avec la CALL

Elles sont nombreuses et diverses :

- Le développement économique du 11/19
- La zone industrielle Quadraparc
- Le rond-point de la route de Béthune
- Etc.

Les communes membres de la CALL :

Ablain-Saint-Nazaire
Acheville
Aix-Noulette
Angres
Annay-sous-Lens
Avion
Bénifontaine
Billy-Montigny
Bouvigny-Boyeffles
Bully-les-Mines
Carency
Eleu-dit-Leauwette
Estevelles
Fouquières-lez-Lens
Givenchy-en-Gohelle
Gouy-Servins
Grenay
Harnes
Hulluch
Lens
Liévin
Loison-sous-Lens
Loos-en-Gohelle
Mazingarbe
Méricourt
Meurchin
Noyelles-sous-Lens
Pont-à-Vendin
Sains-en-Gohelle
Sallaumines
Servins
Souchez
Vendin-le-Vieil
Villers-au-Bois
Vimy
Wingles

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Mars 2003

Jeudi 6 mars

à partir de 9 h, Salle Panckoucke - **Permanence du Centre des Impôts**

les 7, 10, 12 et 14 mars

de 18 h à 19 h 30 - **Atelier d'initiation à la poésie pour les adultes**
Animé par Muriel Vertichelle
dans le cadre du Printemps des Poètes

Samedi 8 mars

de 9 h à 11 h, salle Dubois – **Réunion publique sur l'accueil périscolaire**

du 11 au 22 mars

Bibliothèque municipale – **Exposition "Antipodes"**
dans le cadre du Printemps des Poètes

Samedi 15 mars

Salle Caullet – **Repas du Judo-Club**
Verger rue Maniez (face à l'école E. Moreau) – **Démonstration de taille fruitière**

Dimanche 16 mars

15 h, Stade Cattiau – **USSM Loos-Linselles**

Lundi 17 mars

à partir de 9 h, Salle Panckoucke – **Permanence du Centre des Impôts**

Mercredi 19 mars

17 h 50, face à la Mairie – **Commémoration de la fin des combats d'Algérie**

Vendredi 21 mars

20 h 30, Bibliothèque municipale – **Spéciale "Poésies du Monde"**
dans le cadre du Printemps des Poètes

Dimanche 23 mars

Salle Caullet – **Après-midi familial du Cercle Féminin des Travaux Pratiques**

Mercredi 26 mars

de 11 h à 12 h, Foyer Voltaire Leclercq – **Vente de confection au profit des actions de développement de l'association Loos N'Gourma avec la participation de l'amicale du Foyer**
15 h, Foyer Voltaire Leclercq – **Projection du film réalisé à Sampiéri (Burkina-Faso) et débat**

Jeudi 27 mars

18 h 30, Salle d'Honneur – **Conseil Municipal**

Samedi 29 mars

Foyer Omer Caron – **Repas de "La bande de parents" de l'école Basly**
Salle Caullet – **Repas du Tennis de Table**

Dimanche 30 mars

Salle Varet – **Tournoi de l'U.S. Rivelaine**

Samedi 5 avril

Salle Caullet – **Bal Folk de l'association Loos N'Gourma**
Salle Varet – **Tournoi de Judo**

Dimanche 6 avril

16 h, Foyer Omer Caron – **Concert organisé par La Concordia et les Anciens Combattants**

15 h, Stade Cattiau – **USSM Loos-S.C. Douai**



Les manifestations mentionnées dans l'agenda sont ouvertes à tous (sauf mention contraire). Vous y êtes cordialement invités.

**Vous avez un problème, une question...
vous souhaitez en parler avec un élu**

Pour un traitement rapide, si les services n'ont pu vous renseigner, adressez-vous à l'adjoint chargé de cette question, à sa permanence, ou appelez en mairie pour un rendez-vous.

Si vous souhaitez rencontrer le maire, il reçoit sur rendez-vous, adressez-vous à son secrétariat en indiquant l'objet de votre demande (cela permet de préparer le rendez-vous, et, si cela est réalisable, de régler le problème). Vous pouvez également faire relayer votre demande par un conseiller municipal de votre quartier.